



## Activation du renforcement HTSH durant la période de tension hospitalière hivernale

Compte tenu des tensions actuelles sur l'offre de soins, en raison notamment de la situation épidémiologique, l'Agence Régionale de Santé a souhaité déclencher le **dispositif dérogatoire et temporaire de renforcement des places d'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation (HT SH)** en EHPAD sur le département du Nord. Le dispositif dérogatoire est mis en place pour la période du **03 Janvier 2025 au 15 mars 2025**.

### 1 L'HT SH concerne :

- L'accueil en EHPAD de personnes âgées de plus de 60 ans sortant d'un **service hospitalier de court séjour** (psychiatrie, médecine ou chirurgie) ou admises dans les services d'urgence et ne relevant plus de soins médicaux à délivrer en hôpital.
- Mais également l'entrée en HT SH d'une **personne âgée venant du domicile** afin d'éviter son hospitalisation en urgence ou en cours séjour alors qu'elle n'en a pas besoin pour des raisons médicales (aucune autre solution trouvée rapidement).

A noter que la suite de son séjour dans le droit commun doit être très rapidement mise en place avec les services sociaux.

2

En seconde intention, s'il n'y a plus de places disponibles en HT SH, il est prévu de recourir prioritairement aux **hébergements temporaires modulables (HTM)** autorisés.



**TERRITOIRE**



**3** Enfin, et si HT SH et HTM du territoire ne disposent plus de places disponibles, il sera possible de recourir aux **EHPAD disposant d'une autorisation d'hébergement temporaire classique (HT)** dans la limite de l'autorisation.

Dans ce cadre dérogatoire, le reste à charge des usagers accueillis en sortie d'hôpital dans les HT sera pris en charge par l'ARS, pour une période maximale de **30 jours**.

Si l'admission se fait via domicile, le transport est à la charge de la personne.

*Vous êtes sur le territoire du Valenciennois, de la Sambre Avesnois ou du Cambrésis et souhaitez des précisions quant à l'organisation mise en place ? Cliquez sur le lien dans le post ou flashez ce QR Code*



Ce projet est mis en oeuvre par les **Filières Gériatriques** du :

- Valenciennois Quercitain
- Sambre Avesnois
- Cambrésis